



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La protection des troupeaux est nécessaire et efficace

Lors de sa visite sur l'alpage de Creux de Champ (Les Diablerets VD), la conseillère fédérale Doris Leuthard a souligné la nécessité de protéger les troupeaux contre les prédateurs. Elle a relevé les bons résultats obtenus avec les chiens de protection. La conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a rappelé que le canton de Vaud s'est fermement engagé pour généraliser la protection des troupeaux. Aujourd'hui, des mesures de protection ont été prises pour 90% des 7 600 ovins et caprins estivants.

Doris Leuthard a loué l'engagement des cantons de Vaud, Berne et Fribourg qui mettent en place une protection des troupeaux «exemplaire» dans les Préalpes occidentales. L'intégration de chiens de protection dans des troupeaux a porté ses fruits: en 2011, aucune perte n'a été recensée dans les troupeaux gardés par des chiens de protection. Un résultat qui sert aussi les intérêts des éleveurs, a relevé la conseillère fédérale.

L'engagement des éleveurs reste «la condition la plus importante» pour réussir à faire cohabiter les grands prédateurs et les troupeaux puisque les mesures de protection sont prises sur une base volontaire. Si la Confédération apporte aux éleveurs conseils et soutien financier, «la protection des troupeaux n'est pas une tâche de la Confédération mais de la branche concernée» a expliqué la cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC.

Finalement, la protection des troupeaux fonctionne en Suisse grâce à la coopération et à la collaboration de tous les partenaires: les éleveurs, les bergers, les spécialistes de la protection des troupeaux, la société et les autorités cantonales et fédérales.

Mme de Quattro a souligné les excellents résultats obtenus avec le système mis en

place dans le canton de Vaud, où le nombre d'ongulés domestiques tués par les grands carnivores a diminué régulièrement. Alors qu'en 2008, 34 moutons ou chèvres ont été victimes du Loup, en 2011, seul un mouton a été tué par un lynx dans le Jura vaudois. La Conseillère d'Etat a également rappelé que le soutien de la Confédération était extrêmement important dans ce domaine. Sans le financement des chiens de protection, il serait beaucoup plus difficile de convaincre les propriétaires de troupeaux de prendre des mesures de protection.

L'engagement de chiens de protection de troupeaux est un des piliers du Programme national de protection des troupeaux de moutons et de chèvres. Près de 200 chiens de protection sont aujourd'hui placés dans une nonantaine d'alpages, en Suisse. Des essais ont débuté avec des troupeaux de bovins. L'association « Chiens de protection des troupeaux Suisse » veille à ce que les chiens sont correctement sélectionnés, formés à leur tâche de protection et bien sociabilisés par rapport à l'homme. Des panneaux, placés en bordure des zones expliquent quel comportement adopter en présence de chiens de protection. . Il s'agit essentiellement de maintenir la plus grande distance possible avec le troupeau et le chien, de rester calme, de descendre du vélo et de garder les chiens en laisse.

Doris Leuthard et Jacqueline de Quattro ont visité le 31 juillet 2012 l'alpage du Creux de Champ, au-dessus des Diablerets, exploité par Jean-Pierre Vittoni. Elles ont assisté à une démonstration du travail de ses quatre chiens de protection. M. Vittoni est aussi éleveur de chiens de protection.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 juillet 2012

Maret Elisabeth, chargée de l'information, Office fédéral de l'environnement OFEV, 079 371 62 82
DSE, Erik Reumann, délégué à la communication, 079 808 54 83

[annexe-120731-protection-troupeaux](#)